

Sapeur-Pompier

Incendie, accident de la route, inondation... le sapeur-pompier est sur tous les fronts. Volontaire, professionnel ou militaire, il exerce un métier à risques, qui demande une solide vocation.

Pour les formations et les diplômes il y a des concours externe ~~pour~~ ~~les diplômes~~ il y a des concours externe pour les titulaires du DNBAu d'un CAP. Les sapeurs-pompier justifiant de 3 ans d'activité professionnelle sont recrutés sur concours externe sans condition de diplôme.

Pour le Sapeur-pompier professionnel officier il faut avoir un bac + 2. À l'issue des concours, formation à l'École nationale supérieure des officiers de sapeurs-pompier.

Pour le salaire débutant est de 1500€ par mois.